MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'admission est validée après examen des dossiers de candidature par une commission pédagogique.

Composition du dossier

- · Curriculum vitae
- · Lettre de motivation
- Toutes les pièces administratives relatives au parcours scolaire ou professionnel des étudiants*
- Diplôme de connaissance de la langue française (TCF niveau 4 ou DELF B2) pour les étudiants originaires d'un pays non-francophone

Avant toute inscription, vous devez vous acquitter** auprès du CROUS de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Informations sur https://cvec.etudiant.gouv.fr/

Droits d'inscription

Pour connaître le coût de la formation, vous pouvez consulter le site internet de l'INSPE :

https://inspe.univ-cotedazur.fr/formations/diplome-universitaire/droit-laicite-religions-et-societe





Remise dîplômes 2022-2023

CONTACT

Responsable pédagogique Rania HANAFI

Enseignante-chercheure en Sciences de l'éducation

Tél.: 04.89.15.45.81 / 06.72.17.05.42

Courriel: Rania. HANAFI@univ-cotedazur.fr

Responsable de la scolarité Sabine COURTIN

Tél.: 04.89.15.45.32 / 06.14.24.26.70

Courriel: Sabine.COURTIN@univ-cotedazur.fr



Localisation des enseignements

Inspé Académie de Nice Site de George V 89 Avenue George V - 3e étage 06046 Nice Cedex 1



Vous êtes salarié, en reprise d'études ou en reconversion professionnelle?

Contactez le service de la Formation continue : Service de la formation continue, Université Côte d'Azur,

5 rue du 22^{ème} BCA, 06300 Nice Tél.: 04.89.15.21.56

 ${\it Courriel:} {\it fcre@univ-cotedazur.fr}$







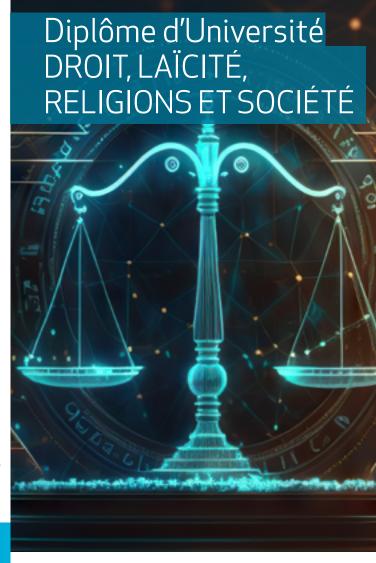




@Inspe_Nice













^{*} Les aumôniers relevant de l'arrêté du 31 juillet 2017 sont dispensés de titre

^{**} Les étudiants relevant de la formation continue sont non assujettis à cette

PRÉSENTATION

Ce DU est une formation certifiante portée par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'Université Côte d'Azur. Il témoigne d'une volonté de promouvoir une expertise et un savoir-faire en matière de formation pédagogique ouverts aux enjeux de notre époque sur la laïcité et le fait religieux. Il a pour objectif de développer des compétences dans la gestion du pluralisme religieux en contexte professionnel, associatif ou cultuel.

Cette formation s'ouvre prioritairement :

- Aux étudiants désireux de développer des connaissances et de poursuivre une démarche réflexive sur les questions du pluralisme religieux
- Aux agents de la fonction publique (éducation, hospitalière, pénitentiaire, territoriale, etc.)
- Aux agents du privé (cadres d'entreprises, membres d'associations) qui manifestent le souhait d'acquérir une meilleure connaissance du droit applicable aux institutions au regard des demandes religieuses en milieux professionnels
- Aux ministres des cultes et responsables d'associations cultuelles
- Aux aumôniers dans les services publics (armée, établissements pénitentiaires et hospitaliers)

Ce DU a reçu l'agrément pour les aumôniers militaires d'active, hospitaliers et pénitentiaires. (Arrêté du 31 juillet 2017/BOMI-N-2017-08)

Ce Diplôme d'Université est subventionné par le Bureau de la laïcité (Formation Laïcité, Religion et Citoyenneté) de la DLPAJ (ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer).

OBJECTIFS

Cette formation permet aux étudiants de :

- Développer des compétences et un socle commun de connaissances des cultes et de la laïcité par une approche pluridisciplinaire, et une pédagogie adaptée à l'hétérogénéité des publics.
- · Élaborer des outils en vue d'assurer une meilleure gestion du pluralisme religieux en milieu professionnel (public/privé), et des personnels des associations cultuelles.
- Consolider une dynamique de dialogue, des différents acteurs religieux et non religieux de la formation, dans d'autres espaces de la société pour favoriser les conditions de possibilité d'un « vivreensemble ».
- · Apporter des clefs d'analyse.

Évaluation

Un contrôle continu des connaissances est organisé dans chaque Unité d'Enseignement (sauf en Méthodologie) : dossier, exposé, travail personnel encadré, Oral, QCM...

Il est attribué à l'étudiant des crédits européens (ECTS) pour chaque UE validée. Le DU est obtenu si la moyenne des UE est égale ou supérieure à 10/20.

Lieu de la formation Campus Valrose, siège d'Université Côte d'Azur





Mission Handicap - Université côte d'Azur

https://univ-cotedazur.fr/universite/responsabiliteethique-et-universitaire/handicap

PROGRAMME

Ce DU « Droit, laïcité, religions et société » est organisé, selon une approche interdisciplinaire, autour de 3 volets comprenant des Institutions de la République et de la laïcité, des Grands principes du droit des cultes et des Sciences humaines et sociales des religions.

Les cours (124h) et les séminaires (16h) sont obligatoires. Fréquence des cours le mercredi aprèsmidi (entre 4h et 5h sur 30 semaines en moyenne, hors vacances scolaires, de mi-octobre à juin).

UE1 - Droit public des religions (26h)

· Valeurs de la République - Institutions - Laïcité

UE2 - Droit des cultes et normes (38h)

- · Droit privé et religion Droit des cultes
- · Infractions et religion Normes religieuses

UE3 - Introduction aux grandes traditions religieuses et aux nouveaux mouvements religieux (24h)

- · Les Textes des différentes traditions religieuses
- Le statut de l'interprétation de la tradition islamique - Du texte biblique à ses appropriations (juives, chrétiennes, profanes) dans l'Histoire - Les nouveaux mouvements religieux

UE4 - Religions et sociétés (26h)

• La tolérance religieuse de la Renaissance aux Lumières - Le religieux en contexte migratoire -Sociologie des religions - Laïcité et sécularisation

UE5 - Séminaires thématiques (16h)

· 4 séminaires de 4 heures chacun, sous la forme de conférences-débats, réalisés par divers intervenants (enseignants-chercheurs, acteurs ayant en charge des responsabilités cultuelles, de la gestion du pluralisme religieux, responsables associatifs...)

UE6 - Méthodologie (10h)

· Initiation à la recherche documentaire et à l'usage des différents supports papiers et numériques